

Communauté de Communes du Pays Houdanais

Un développement durable de son territoire

Contexte :

➤ Géographique

La communauté de Communes du Pays Houdanais, créée fin 1997, est située aux portes de la Région Ile de France, à l'ouest du département des Yvelines et au Nord du département de l'Eure et Loir. Elle compte 34 communes membres, 26 638 habitants et s'étend sur une superficie de 27 875 hectares.

En rayonnant depuis la « plaine de Houdan », le territoire de la CC Pays Houdanais vient se caler à l'Est contre le plateau forestier de Rambouillet, s'ouvre à l'Ouest vers le grand plateau cultivé du Drouais, et s'étire au Nord sur les plateaux d'Orgerus et de Longnes que sépare la Vallée de la Vaucoeurs. Etabli sur plusieurs entités géomorphologiques, celui-ci forme donc un ensemble de paysages de transition. La seule rupture marquante est d'ordre géologique : d'Est en Ouest, la pierre meulière est remplacée peu à peu par la craie et le silex dans la construction des villages.

Par ailleurs, son territoire est découpé en deux bassins versants, celui de la Vesgre amont et celui de la Vaucoeurs.

➤ Territorial

Ainsi, dès sa création, fin 1997, la CC Pays Houdanais, consciente de la richesse patrimoniale et naturelle de son territoire s'est montrée désireuse de préserver, voire reconquérir le milieu naturel et de réfléchir à un développement équilibré de celui-ci préservant ses paysages ruraux, la qualité de son patrimoine bâti et naturel, un cadre de vie rural, son potentiel d'activités agricoles, économiques et touristiques, en évitant la banalisation et la perte d'identité de ses paysages, en renforçant les connexions biologiques (trames vertes et bleues).



Depuis 1999, la Communauté de Communes du Pays Houdanais s'est fortement impliquée dans la gestion globale de l'eau puisqu'elle animait déjà une concertation entre les 16 communes du bassin versant de la Vesgre amont afin de mettre en place une gestion globale et concertée de cette rivière, par l'intermédiaire d'un contrat de bassin.

Ainsi, le transfert, par ses communes membres, des compétences gestion des rivières, maîtrise des ruissellements et inondations et Service Public d'Assainissement Non Collectif couplé à sa compétence « Aménagement de l'Espace », a offert, à la CC Pays Houdanais la garantie d'une cohérence dans la mise en œuvre d'une gestion globale et concertée de l'eau et de son territoire.

Contrats d'objectifs situés très à l'amont des opérations, les contrats globaux de bassin sont une fusion des dispositifs mis en place par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Région Ile de France afin de promouvoir une approche territoriale et globale de l'eau, soit une approche par bassin versant, les bassins versants de la Vesgre amont et de la Vaucoeurs.

Ils s'inscrivent dans une démarche de préservation et d'amélioration de la ressource en eau et des milieux naturels et sont la formalisation de l'engagement de tous les acteurs locaux pour développer et promouvoir, au moyen d'un programme d'actions, les opérations à mener pour atteindre ces objectifs. Les conseils généraux des Yvelines et d'Eure et Loir s'associent aux projets lorsqu'ils deviennent opérationnels.

La CC Pays Houdanais joue le rôle d'animateur dans la mise en œuvre des contrats.

Forte de cette volonté d'un développement durable de son territoire, la CC Pays Houdanais a lancé une étude de programmation d'actions paysagères et de gestion en 2008. A l'instar des contrats globaux de bassin, cette étude a également été l'occasion de mener une large concertation à l'échelle du territoire de la CCPH puisque toutes les associations locales, les professionnels (agriculteurs,...), les élus et les techniciens intervenant sur le territoire sur des thématiques touchant au paysage, à l'urbanisme et à l'environnement (CAUE, DDEA, DIREN, SDAP, Conseils Généraux des Yvelines et d'Eure et Loir,...) ont été, non seulement, consultés aux diverses étapes de l'étude au travers d'ateliers de travail thématiques mais également conviés à une grande journée d'ateliers participatifs en septembre 2009.

Objectifs

➤ *Contrats globaux de bassin*

- La reconquête de la qualité des eaux en améliorant la qualité des apports à la rivière, en préservant un bon débit d'étiage ainsi que la ressource en eau souterraine.
- La restauration des milieux aquatiques : rivières et zones humides ;
- La maîtrise des ruissellements et la lutte contre les inondations en utilisant au maximum des actions préventives par la mise en place de techniques douces ;
- La mise en valeur du patrimoine lié à l'eau ;
- La bonne marche du contrat par la pérennisation de la cellule d'animation des contrats, qui assure la mission de suivi qualité de la rivière et de ses affluents et la mise en œuvre d'actions de communication.

➤ *Programme d'actions paysagères*

- l'établissement et l'adoption par l'ensemble des communes de la CC Pays Houdanais d'une charte paysagère avec comme objectifs principaux la préservation des milieux naturels et des paysages, des activités contributrices du paysage (agriculture), de la qualité et de la richesse patrimoniale, la création de corridors biologiques (trames vertes et bleues),
- l'intégration de ces objectifs dans les documents d'urbanisme : Schéma de Cohérence Territoriale et Plan Locaux d'Urbanisme afin de s'assurer de leur réel prise en compte dans l'aménagement du territoire,
- la création d'une charte qualité (paysage, environnement, architecture) pour les zones d'activités.

Réalisations

➤ *Etude de programmation paysagère*

Large concertation avec tous les acteurs du territoire (cf colonne précédente).

Coût : 77 640 euros HT – Réalisée par l'équipe Formats Paysage

➤ *Programme quinquennal de travaux de restauration et d'entretien de la ripisylve et travaux d'aménagement et de restauration des berges et du lit mineur*

Ces travaux sont en cours de réalisation sur le bassin versant de la Vesgre. Ils sont le résultat d'un long travail de concertation avec les partenaires institutionnels, professionnels (agriculteurs) et locaux qui a permis leur **déclaration d'intérêt général** par arrêté inter préfectoral en août 2009. La restauration de la ripisylve a été confiée, après appel d'offres, à une entreprise du territoire, Vibert Paysages (Boutiny-Prouais).

Objectifs des travaux :

- Rajeunissement et diversification de la végétation rivulaire
- Création d'une diversité de milieux, d'habitats
- Amélioration de la capacité auto-épuratoire des cours d'eau

Coût sur 5ans : 1 691 374 euros HT (dont 580 000 euros HT pour la restauration de la ripisylve)

➤ *Reconquête de la qualité des eaux de surface et souterraine :*

- Etudes pour la réalisation d'ouvrages d'hydraulique douce en lutte contre le ruissellement

Coût études : 100 000 euros HT

Montant prévisionnel des travaux : 1,7 millions d'euros

- Maîtrise d'ouvrage des travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif par l'intermédiaire du SPANC
- Surveillance du milieu : campagnes d'analyses de la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau. *Coût d'environ 15 000 euros par an*

➤ *Renaturation d'une zone humide*

Projet de renaturation d'une peupleraie située à Maulette (78) en zone d'expansion de crue et en zone humide d'intérêt écologique avec notamment la renaturation complète du bras principal de la Vesgre dans la peupleraie s'apparentant plus à un canal qu'à un cours d'eau avec :

- Création d'un lit d'étiage sinueux et de berges en pente douce
- Création d'une diversité d'habitats par la mise en place de risbermes

Coût de l'étude : 52000 euros HT

Coût prévisionnel des travaux : 400000 euros HT